

Elle avait entendu Barbaroux s'écrier un jour :

« Sans une nouvelle Jeanne d'Arc, sans quelque libératrice envoyée du Ciel, sans un miracle inattendu, c'en est fait de la France ! »

Le Ciel envoya Charlotte Corday.

Le 7 juillet, elle assiste à un enrôlement de volontaires qui doivent aller grossir l'armée fédéraliste du général Wimpffen, pour aller combattre les armées révolutionnaires. Dix-sept jeune gens se présentent pour s'engager et Charlotte Corday songe qu'une main de femme suffirait pour délivrer la France de Marat.

Le 9 juillet, elle écrit à son père une lettre touchante d'adieux et lui annonce son départ pour l'Angleterre.

Depuis le 9 avril, elle possède un passeport pour Argentan. Elle l'a fait viser le 23 avril pour pouvoir aller à Paris. A deux heures de l'après-midi, elle monte dans la diligence qui fait le service de Caen à Paris. Le jeudi 11 juillet, elle arrive à Paris, descend à l'Hôtel de la providence.

Dans la soirée du 12 juillet, Charlotte s'occupa à écrire une sorte de proclamation : *Adresse aux Français, amis des lois et de la paix*. Qui se terminait ainsi :

« Si je ne réussis pas dans mon entreprise, Français, je vous ai montré le chemin : vous connaissez vos ennemis. Levez-vous ! Marchez et frappez ! »

Le lendemain, à huit heures du matin, elle entre chez un coutelier et acheta, pour quarante sols, un grand couteau de cuisine et le cacha dans son fichu. Puis, elle demanda au cocher de fiacre l'adresse de Murat, elle y arriva entre neuf et dix heures. Le concierge lui indiqua l'appartement au premier, mais Marat étant malade, il avait ordre de ne laisser monter personne.

Charlotte se retira, mais revint une heure plus tard et monta directement au premier sans passer par le concierge. C'est Simonne Evrard, la femme qui vivait maritalement avec Marat qui lui répondit que Marat ne recevait personne. Charlotte regagna son hôtel où elle écrivit un mot qu'elle fit porter à Marat par la petite poste. Comme à sept heures du soir, la réponse n'était pas venue, elle résolut de

retourner. Simonne Evrard renouvela le refus du matin, une discussion assez vive s'engagea avec Charlotte. Marat, qui était dans son bain, entendit le bruit de la discussion et donna l'ordre de laisser entrer Charlotte.

Le terrible « ami du peuple » passait ses journées dans sa baignoire. Il souffrait d'une sorte d'eczéma qui lui causait d'atroces démangeaisons. Il y vivait donc et y travaillait. Charlotte entra, s'assit sur une chaise auprès de la baignoire tandis que Marat la pressait de parler.

Corday lui parla des Girondins réfugiés à Caen et quand il en sut assez, il conclut :

« C'est bien ! Je les ferai guillotiner ! »

Ce fut le signal de sa mort. Tirant son couteau de dessous son fichu, elle le plongea jusqu'au manche, dans la poitrine de Marat. Le sang jaillissait de sa blessure et inondait le carrelage de la pièce ; l'aorte avait été atteinte ; la mort suivit de près le cri d'appel qui fut entendu.

Tandis que le concierge terrassait Charlotte Corday en lui assénant un violent coup de chaise, la concierge ameutait le quartier. Le commissaire de police arriva peu après, se saisit de Charlotte et lui fit procéder au premier interrogatoire. Les séances des 14 et 15 juillet, à la Convention furent d'une extrême violence.

Marat fut exposé dans l'ancienne église des Cordeliers, sur une estrade de quarante pieds de haut. Il y eut des cérémonies d'un burlesque macabre, lors de la translation du cœur de Marat enfermé dans une urne d'agate et de pierres précieuses. Le corps, en attendant son transfert au Panthéon, fut inhumé provisoirement dans le jardin des Cordeliers, puis transféré au Panthéon avant d'être enterré dans le cimetière de Saint-Etienne-du-Mont.

Charlotte Corday était tenue dans une étroite surveillance à la prison de l'Abbaye. Le 17 juillet, une foule immense se pressait aux portes du Palais de Justice pour assister au jugement de Charlotte Corday. Lorsqu'elle parut enfin, accompagnée de quatre gendarmes, un murmure courut dans la foule.

Les feuilles révolutionnaires avaient annoncé une furie, l'on ne voyait qu'une belle fille, calme et gracieuse. Aussi, au lieu des clameurs de haine qui accueillaient habituellement les accusés, fût-ce un profond silence qui se fit soudain. L'audition des nombreux témoins commença. Simonne Evrard entreprit le récit du 13 juillet, mais ne pouvait conclure tant elle pleurait. Charlotte Corday l'interrompit pour s'écrier :

« Tous ces détails sont inutile : c'est moi qui l'ai tué. »

Le président donna la parole à l'accusateur public, qui réclama la tête de l'accusée. Puis ce fut le tour de l'avocat, Chauveau-Lagarde, son rôle était difficile et périlleux devant le tribunal révolutionnaire. Qu'il tenta de prendre trop vivement fait et cause pour sa cliente, qu'il tentât d'excuser le crime, il s'exposait par cela seul à partager le sort de l'accusée.

Le jury se retira pour délibérer et revint, peu après avec un verdict emportant la condamnation à mort et la confiscation des biens. Charlotte eut la surprise de recevoir la visite du peintre Hauer, élève de David, qui eut l'autorisation de terminer l'esquisse qu'il avait fait pendant le procès (cette esquisse se trouve au Musée de Versailles).

Le bourreau Samson vint ensuite procéder aux préparatifs, passa la chemise rouge révolutionnaire, lui lia les mains. La charrette passa ensuite la porte de la Conciergerie, un rayon de soleil perça alors les lourds nuages et vint éclairer le char où se tenait Charlotte Corday.

Le député de Mayence, Adam Lux, s'écria : « Plus grande que Brutus ! » Ce mot lui coûta la vie.

Le poète André Chénier, qui avait dit de Charlotte : « Seule, tu fus un homme. » Paya de sa tête cette ode célèbre.

Bougon-Langrais, ne lui survécut que quelques mois.